

Pendant que Ségolène ROYAL présente le bilan des actions engagées, l'administration de la fonction publique menace l'ingénierie de son ministère

La ministre en charge du développement durable, madame **ROYAL**, présentera ce mardi 6 septembre, un point d'avancement des actions engagées et des nouvelles initiatives portées par son ministère.

A l'heure où des discussions internationales s'intensifient pour l'avenir de la planète, où la transition énergétique s'initie, où la prise en compte de la biodiversité devient réelle, où des aléas naturels touchent malheureusement durement certains de nos territoires, des dissensions semblent cependant exister au sein du gouvernement quant à l'avenir de l'ingénierie de l'État.

Le ministère de la Fonction Publique de madame **GIRARDIN** travaille actuellement sur un projet qui porte une grave atteinte à l'attractivité du recrutement et des parcours des ingénieurs de l'État, alors que madame **ROYAL** a porté en juin, auprès de madame **GIRARDIN**, un projet ambitieux en totale opposition avec celui de la Fonction Publique pour les ingénieurs du principal corps du ministère du développement durable, élaborant et portant ses politiques publiques.

Pour en savoir plus : durant l'été 2015, des textes du ministère de la fonction publique avaient limité drastiquement l'accès aux emplois de direction à l'État et dans les collectivités pour les ingénieurs ne relevant pas des « grands corps d'État », niant au passage l'origine et la qualité des fonctionnaires actuellement en place mais issus de corps moins « prestigieux ».

Aujourd'hui, l'administration de madame **GIRARDIN**, souhaitant s'imposer en tant que « DRH de l'État », envisage de sceller définitivement ce plafond de verre, en alignant vers le bas les ingénieurs (sur des grilles indiciaires BAC+3 alors qu'ils sont recrutés à BAC+5), interdisant ainsi toute ascension sociale et remettant en cause la formation scientifique et l'expérience technique développée par les ingénieurs au sein de la fonction publique.

Certains ministres ont pourtant pris conscience des dangers, pour leurs ministères et les politiques qu'ils portent, de ce projet par trop limitatif.

Ainsi, madame **ROYAL** a instamment demandé à madame **GIRARDIN** d'aménager une évolution statutaire ambitieuse et porteuse d'avenir pour le principal corps technique d'encadrement de son ministère, rétablissant notamment les débouchés arbitrairement fermés, en dehors de ce projet inadapté.

A la veille de la **COP22**, les arguments portés par la ministre en charge du développement durable seront-ils entendus pour que l'État puisse s'assurer d'une ingénierie pérenne et attractive au sein du service public ?

*Le corps des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État (ITPE) (5400 agents) constitue le **corps majoritaire d'encadrement et d'expertise** des ministères en charge du développement durable et du logement (MEEM et du MLHD). Les ITPE sont présents les services de l'État et les collectivités locales comme cadres de 1^{er} et de 2^e niveaux ; 11 % d'entre eux exercent également des **fonctions de direction**.*

Le syndicat national des ingénieurs des travaux publics de l'État et des collectivités territoriales (SNITPECT) est l'unique syndicat représentatif des ITPE. Fondé en 1855 et affilié à la confédération générale du travail Force Ouvrière, il assure la défense individuelle et collective de l'ensemble des ITPE. Plus d'informations sur www.snitpect.fr

Contact presse : Laurent JANVIER - secrétaire général du SNITPECT-FO - 01 42 72 45 24 - snitpect@snitpect.fr